

AIDE-MÉMOIRE

Pratiques durables en entreprise

Le présent aide-mémoire a pour objectifs de vous aider à :

- Mieux comprendre ce qu'est une entreprise responsable;
- Cibler les grandes orientations et les pratiques à mettre en place afin d'intégrer les considérations sociales et environnementales à vos activités;
- Connaître les différentes ressources et occasions offertes par Desjardins à travers votre démarche.



Mise en contexte

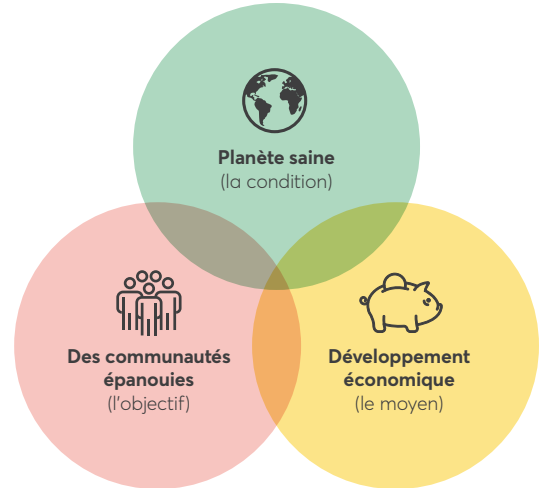
Lutte contre les changements climatiques, inégalités, nouvelles réglementations... Les consommateurs sont davantage informés et sensibilisés et ne veulent plus seulement obtenir un produit ou un service, ils veulent avoir l'assurance que leur achat a des répercussions positives sur l'environnement et la communauté.

Dans ce changement de culture, le développement durable apparaît de plus en plus comme une pratique gagnante pour répondre à ces attentes et assurer la viabilité des entreprises tant à l'échelle locale qu'internationale.

Les entreprises sont appelées à agir de façon proactive, à travers leur mission, leur stratégie et leurs produits et services, pour redéfinir le succès en affaires et bâtir une économie plus inclusive et durable, générant des retombées positives sur l'environnement et la communauté.

Quelle occasion saisissez-vous pour vous démarquer?

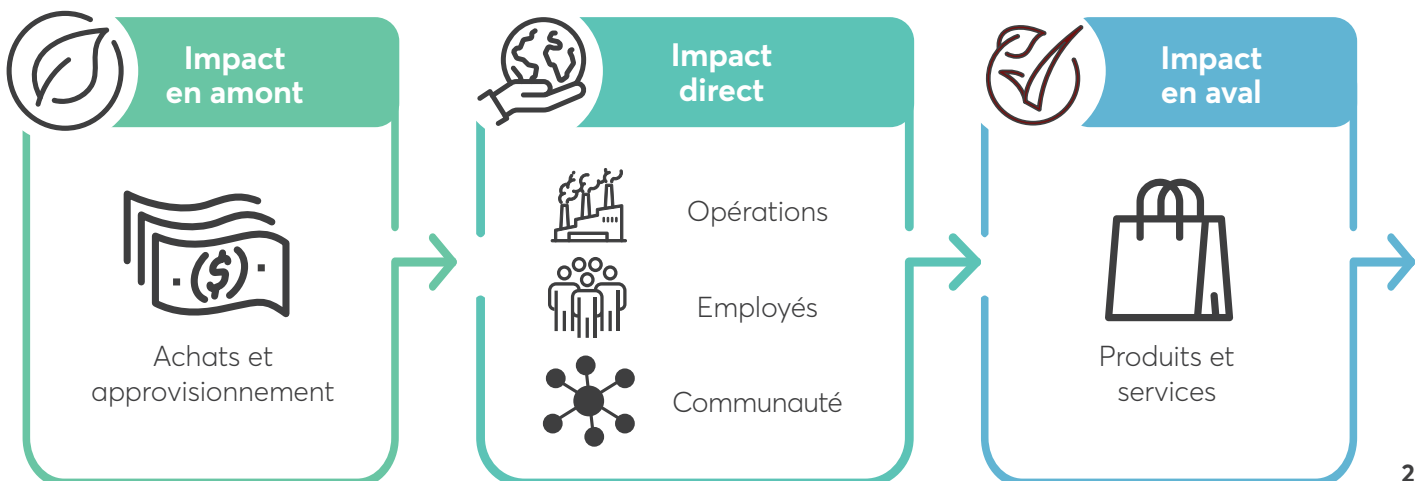
Le développement durable: trois piliers indissociables pour répondre aux enjeux de société



Quelques bénéfices d'une démarche de développement durable pour les entreprises

- Répondre aux attentes grandissantes de la clientèle
- Renforcer les relations avec les collaborateurs
- Attirer et retenir les talents
- Améliorer sa rentabilité
- Innover
- Faciliter l'accès au financement et l'obtention de capital

Une **entreprise responsable** prend en charge son impact en intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à son modèle d'affaires et à ses décisions.





Améliorer son impact en amont



INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À SON MODÈLE D'AFFAIRES ET À SA STRATÉGIE

- Exprimer les principes de développement durable à travers sa vision, sa mission et ses valeurs.
- Mettre en place une gouvernance responsable, agir avec transparence et intégrité, en tout respect de la société.
- Prendre en charge son impact en intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à son modèle d'affaires et à ses décisions.

Pour plus d'informations sur les différents cadres normatifs et les lignes directrices : [BCorp](#), [ISO26000](#), [BNQ 21000](#), [GRI](#), [ISO 14000](#)

METTRE EN PLACE UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- Contribuer au développement d'une économie responsable, à travers ses choix de biens, de produits, de services ou de fournisseurs, dans le cadre de sa chaîne d'approvisionnement (exemples : politique d'achat responsable, code de conduite des fournisseurs, évaluation de la performance des fournisseurs, achat local).
- Tenir compte, à travers le processus d'approvisionnement :
 - Des **critères environnementaux, sociaux et de gouvernance** (ESG) de l'acquisition : écoconception (ex. : produits faits de matières recyclées et recyclables, pouvant être réparés), approche équitable, produit/production biologique, carboneutralité, respect des droits de la personne, entreprises d'économie sociale, etc.;
 - Des **coûts totaux de possession** : coût d'achat initial, coûts d'exploitation (énergie, main-d'œuvre, maintenance, pièces et consommables, transport, etc.) et coût de disposition en fin de vie;
 - **De la proximité** afin de favoriser l'économie locale et de réduire la distance entre le lieu de fabrication et le lieu de livraison.

Pour plus d'informations sur l'approvisionnement responsable : [ECPAR](#), [Sustainability advantage](#), [Ecovadis](#)





Améliorer son impact direct



TENIR COMPTE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE SES OPÉRATIONS

Empreinte carbone

- Mesurer son **empreinte carbone**, soit ses émissions de gaz à effet de serre (GES).
 - Exemple : [calculateur du Fonds d'action québécois pour le développement durable](#) (FAQDD).
- Mettre en place des actions pour réduire ses émissions de GES et compenser celles qui ne peuvent être évitées :
 - Plusieurs organismes vendent des crédits carbone pour compenser les émissions de GES : [Planetair](#), [Carbone boréal](#), [Carbone Scol'ERE](#), [Ecotierra](#), [Solutions Will](#), [coop Arbre-Évolution](#), etc.
- Améliorer l'**efficacité énergétique** de ses procédés et de ses bâtiments.
 - Certifications [LEED](#), [BOMA BEST](#);
 - [Programmes](#) Transition énergétique Québec pour le secteur des affaires;
 - [Programme Solutions efficaces](#) d'Hydro Québec.
- Favoriser la **mobilité durable** en :
 - **Diminuant les déplacements motorisés et les distances** : télétravail, conférences téléphoniques et vidéoconférences, horaires flexibles évitant les heures de pointe, optimisation des déplacements, routes de service ou de livraison;
 - **Augmentant l'utilisation des modes de transport moins énergivores** : vélo, transport en commun, covoiturage;
 - **Améliorant l'efficacité énergétique des véhicules** : écoconduite, [véhicules électriques](#), [bornes de recharge](#), [véhicules écoénergétiques](#), entretien régulier des véhicules, etc.

Matières résiduelles

- Mettre en place un système de gestion des matières résiduelles : programme [ICI on recycle +](#) de Recyc-Québec, [outil de recherche « Ça va où? »](#).
- Appliquer les **principes de l'économie circulaire** :
 - Analyser ses besoins dans une perspective de réduction de la consommation des ressources. La réduction à la source est efficace et économique : un déchet qui n'est pas généré n'a pas à être traité!
 - Donner une nouvelle vie aux ressources et aux produits. Les déchets d'un commerce pourraient devenir les intrants d'une autre entreprise.
 - Prolonger la durée de vie des produits et des matériaux.
 - Réutiliser les produits fréquemment, éviter les objets à usage unique.
 - Pour plus d'informations sur l'économie circulaire : [plateforme Québec circulaire](#) du CERIEC, [Synergie Québec](#).

Technologies propres

- Opter pour des solutions technologiques écologiquement efficaces, économiquement avantageuses et socialement responsables selon son secteur : eau, écomobilité, efficacité énergétique, gestion des déchets, énergie propre, chimie verte, air, sol.

Pour plus d'informations et de ressources sur les technologies propres : [Écotech Québec](#)

Gestion de l'eau

- Réduire sa consommation d'eau potable :
 - Exemples : [appareils certifiés WaterSense](#), systèmes de recyclage d'eau grise, systèmes de récupération d'eau de pluie.
- Contrôler efficacement ses rejets d'eaux usées et le ruissellement :
 - Exemples : éliminer les sources de contamination, mettre en place un système de traitement.

Pour plus d'informations : [Guide sur la gestion de l'eau dans une perspective de développement durable du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec](#)

Biodiversité et écosystèmes

- Consulter les guides de bonnes pratiques ou les certifications de son secteur d'activité afin de soutenir sa démarche et de mettre en place une gestion responsable des ressources naturelles.
 - Exemples : certification [Forest Stewardship Council](#) (FSC) pour le secteur forestier, certification [Marine Stewardship Council](#) (MSC) dans le secteur des produits de la mer, certification [VeriFlora](#) de la gestion responsable des tourbières.

Pour plus de ressources : [Guide sur la biodiversité en entreprise](#) du CPEQ

Grâce à une contribution de 2,1 M\$ sur cinq ans, Desjardins est un partenaire majeur de l'écosystème de laboratoires d'accélération en économie circulaire (ELEC) lancé en avril 2021 par le Centre d'études et de recherche intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) de l'École de technologie supérieure (ÉTS).



GARANTIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

- Miser sur la prévention, réduire les risques et créer des conditions de travail sûres en mettant en place un système de gestion en santé et sécurité au travail :
 - Exemples : norme [ISO 45001](#), norme CSA Z1000.
- Mettre sur pied un programme de mieux-être favorisant les saines habitudes de vie des employés et des familles :
 - Exemples : programmes d'assurances collectives et de retraite, [Entreprise en santé – BNQ](#).
- Mettre en place des mesures de conciliation famille-travail :
 - Exemples : Conciliation travail-famille – BNQ 9700-820, [Sceau de reconnaissance conciliation famille-travail de Concilivi](#).
- Favoriser la diversité et l'inclusion :
 - Exemples : valoriser la diversité culturelle et intergénérationnelle, [Employeur remarquable – BNQ](#), intégration de personnes ayant des limitations fonctionnelles, politique d'équité salariale et d'égalité des chances.
- Mettre en place des activités et des outils de dialogue afin de faire participer les employés à la prise de décision, de favoriser leur développement et la reconnaissance de leurs contributions.





Améliorer son impact en aval



OFFRIR DES PRODUITS ET DES SERVICES ÉCORESPONSABLES

- Concevoir des produits et des services qui ont un impact positif sur l'environnement et la communauté, permettant aux consommateurs d'améliorer leurs propres impacts.
 - Modèle d'affaires intégrant les [principes de l'économie circulaire](#) : entretien et réparation de biens, don et revente, remise à neuf; commercialisation d'un service ou de l'usage associé à un objet plutôt que l'objet en lui-même, etc.
 - Solution d'économie collaborative pour augmenter la fréquence d'utilisation (exemple : [plus de 200 sites d'économie collaborative](#));
 - Location à court terme (exemple : location d'outils; saviez-vous que la durée moyenne d'utilisation d'une perceuse sur toute sa durée de vie est de douze minutes?).
- Concevoir des produits et des services de qualité tout en tenant compte des principes de développement durable sur l'ensemble de leur cycle de vie.
 - Exemples : écoconception des produits, des emballages et des services, politique de retour ou d'échange des emballages de produits, système de collecte et de recyclage des produits en fin de vie utile.

Pour en savoir davantage sur les analyses de cycle de vie : [Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services \(CIRAIG\)](#)

Pour des ressources sur l'écoconception : [service Écoconception et économie circulaire d'Éco Entreprises Québec](#)

- Mettre en place des pratiques de marketing responsables, transparentes et éthiques afin d'éviter l'[écoblanchiment \(greenwashing\)](#) :
 - Exemples : utilisation de labels et de certification reconnus, communication des performances environnementales des produits.

ÊTRE IMPLIQUÉE ET OUVERTE SUR LA COMMUNAUTÉ

- Communiquer ses engagements et ses actions, ses progrès et ses défis en matière de développement durable.
- Investir ou s'engager dans des projets du milieu ou liés au développement durable.
 - Exemples : bénévolat, campagne de collecte de fonds.
- Participer à des projets internationaux générant des retombées économiques, sociales et environnementales.
 - Exemple : programme **Impact international** de [Développement international Desjardins](#).

BESOIN D'UN COUP DE POUCE?

- Aide financière appuyant l'adoption de pratiques écoresponsables ou d'une technologie propre
 - [Fonds Écoleader](#), offrant un programme de subvention, un réseau d'agents ainsi qu'un large répertoire de ressources
 - [Fonds C de Desjardins, une aide financière pour soutenir la croissance des entreprises](#)
 - Programme [Finance solidaire de Desjardins](#)
- Guides et références
 - [BNQ 21000](#)
 - [Intégrer une démarche de développement durable : Se positionner pour l'avenir | CPEQ](#)
 - [Guide de gestion et d'implantation d'une politique de développement durable d'Enviro Compétences](#)



Vous avez mis en place différentes initiatives ? Faites-les connaître !

Faites connaître vos progrès et vos défis pour améliorer votre impact environnemental et social! N'hésitez pas à publier du contenu qui présente vos actions et vos objectifs en matière de développement durable. En plus de communiquer vos efforts à vos clients et autres partenaires, cela vous permettra de suivre avec rigueur l'évolution de votre démarche. Plusieurs guides et cadres de référence permettent d'appuyer la mise en place d'une reddition de compte crédible en développement durable.